LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

LETTRE SPÉCIALE SUR LES INVESTISSEURS PARTICULIERS — JUILLET 2023

Le rajeunissement des investisseurs en actions se confirme

Les données sur les transactions réalisées par les investisseurs particuliers sur les actions et les déclarations des épargnants en matière de détention d'actions (enquête annuelle de l'institut Kantar) sont concordantes : la tendance au rajeunissement des investisseurs particuliers sur les marchés d'actions observée ces derniers mois apparaît de plus en plus nettement.

Cette Lettre spéciale apporte un éclairage complémentaire sur ce phénomène.

Les investisseurs particuliers actifs en actions

Le nombre d'investisseurs particuliers réalisant des transactions en actions a fortement augmenté à partir de 2020. Au premier semestre 2023, il est en recul par rapport aux mêmes semestres des trois années précédentes, tout en restant nettement supérieur aux niveaux des années 2018 et 2019. La part des jeunes est croissante.

Des investisseurs en actions de plus en plus jeunes

À partir de 2020, plus de 110 000 personnes de moins de 35 ans ont investi en actions chaque trimestre, en moyenne, contre 38 000 en 2018 et au 1er semestre de 2019.

La part des moins de 35 ans est passée de 7,6 % des investisseurs actifs en 2018 à 16,8 % au 1er semestre 2023.

Les moins de 25 ans représentaient 1,4 % des investisseurs actifs en moyenne en 2018, 2,9 % en 2020, 3,5 % en 2022 et enfin 3,9 % au 1er semestre 2023.

Un nouvel investisseur sur sept a moins de 25 ans

Au 1er semestre 2023, 38 % des nouveaux investisseurs en actions avaient moins de 35 ans, contre 28 % en 2020. La catégorie des moins de 25 ans a représenté à elle seule 14 % du total des nouveaux investisseurs.

Évolution de la répartition par âge des nouveaux investisseurs particuliers, depuis 2019

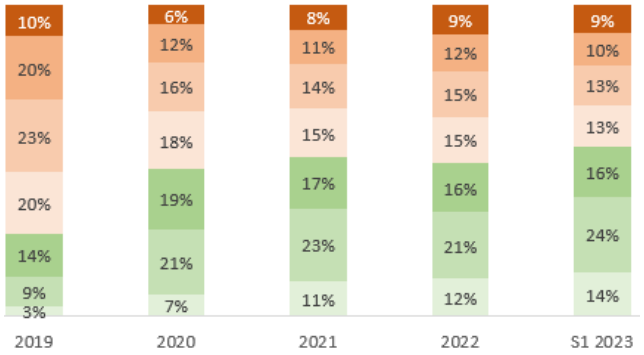

Source : déclarations des transactions, AMF

Évolution de la répartition par âge du nombre total d'investisseurs particuliers en actions

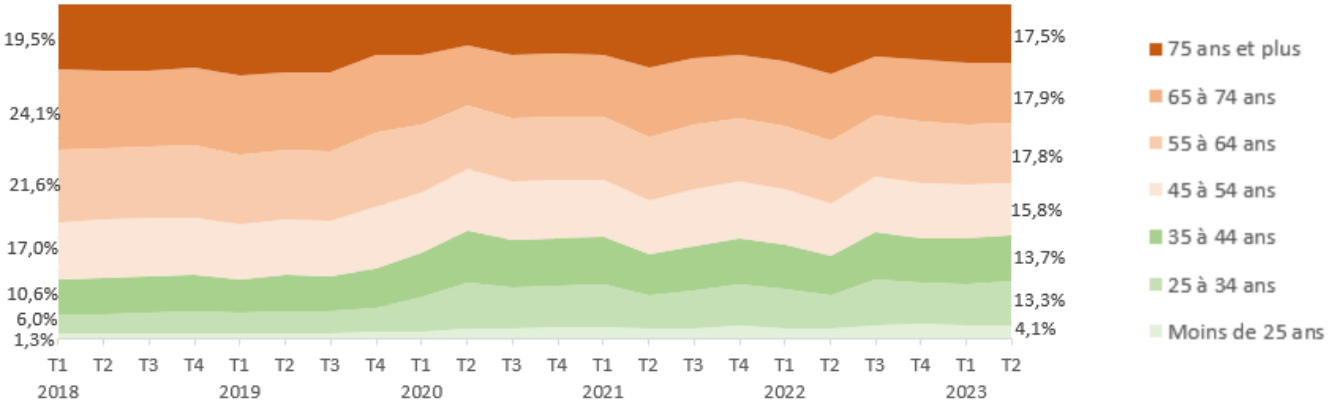

Source : déclarations des transactions, AMF

Avertissement : les statistiques présentées dans ce document concernent les clients particuliers servis par un prestataire de services d'investissement établi en France (ou la succursale en France d'un PSI de l'Union européenne) et réalisant des transactions sur des instruments financiers cotés dans l'Union européenne.

Le Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs

Depuis janvier 2021, l'AMF publie un tableau de bord trimestriel sur les investisseurs particuliers actifs en s'appuyant sur les données de transactions sur des instruments financiers transmises par les prestataires de services d'investissement.

Le Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs

Une hausse importante de la détention d'actions en direct chez les jeunes

Le taux de détention d'actions en direct est globalement stable. La proportion de jeunes est cependant en hausse, ce qui a pour conséquence un rajeunissement des investisseurs.

La dernière enquête SoFia[1] de l'institut Kantar confirme la stabilité de la détention d'actions en France : la proportion de personnes déclarant détenir des actions en direct est estimée à 6,8 % en mars 2023, après 6,7 % en 2021 et 2022[2].

Évolution des taux de détention des principaux placements (2009 à 2023)

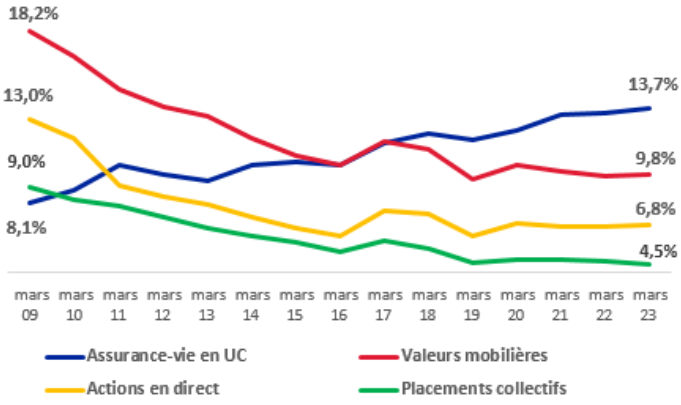

Source : Enquête SoFia, Kantar, mars 2023

La détention d'unités de compte dans le cadre de l'assurance -vie continue de progresser. Parallèlement, celle des placements collectifs détenus dans le cadre d'un compte-titres ou d'un PEA décroît : elle se situe désormais à 4,5 %.

Les moins de 25 ans de plus en plus nombreux à détenir des actions

Le taux de détention d'actions des jeunes de moins de 25 ans a encore progressé à 5,3 % (4,9 % en 2022). Il est supérieur à celui des 25-34 ans.

Taux de détention d'actions en direct selon l'âge

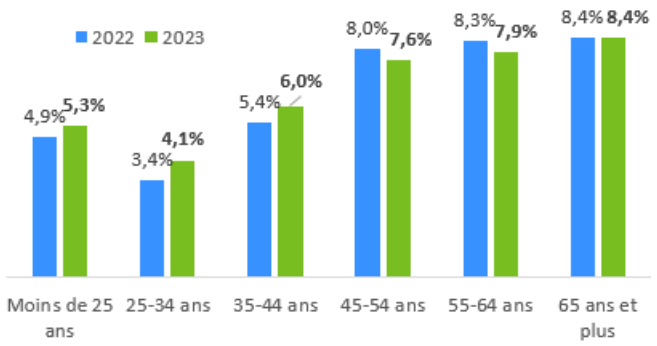

Source : Enquête SoFia, Kantar, mars 2023

Entre 45 et 64 ans, le taux de détention est passé de 8,1 % à 7,7 % entre mars 2022 et mars 2023. La détention d'actions est restée stable parmi les personnes âgées d'au moins 65 ans, à 8,4 %.

Confirmation de la tendance au rajeunissement des actionnaires

Si la moitié des actionnaires ont encore plus de 55 ans, la tendance est au rajeunissement depuis plusieurs années. Parmi les détenteurs d'actions en direct, la proportion des moins de 35 ans atteint désormais 19,3 % (17,3 % en 2022). Elle n'était que de 9,8 % en 2015.

La part des 35-54 ans a baissé de 37,2 % en 2015 à 30,6 % en 2023.

Évolution, par tranche d'âge, du profil des détenteurs d'actions, depuis 2015 (en % des détenteurs)

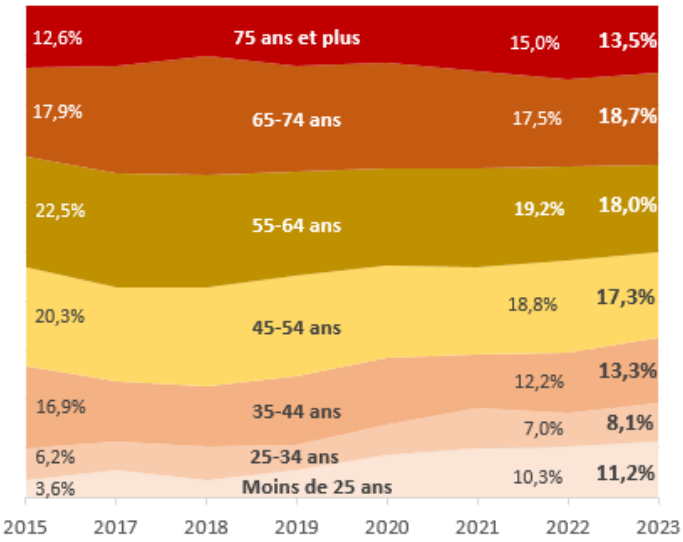

Lecture : en 2023, les personnes de moins de 25 ans représentent 11,2% de la population des actionnaires individuels, et celle des 35-34 ans, 8,1 %.

Source : Enquête SoFia, Kantar, mars 2023

[1] L'étude SoFia, réalisée chaque année depuis 2009 par l'institut Kantar, suit un échantillon panélisé représentatif de la population nationale, constitué d'environ 12 000 individus de 15 ans et plus. Plusieurs questions sont posées afin d'estimer la détention d'actions en direct, hors détention d'actions de l'employeur dans le cadre de l'épargne salariale.

[2] Compte tenu de la taille de l'échantillon de cette enquête, la marge d'erreur est d'environ 0,5 point. Le taux de détention des actions en direct présente en mars 2023 une probabilité de 95 % de se situer entre 6,3 % et 7,2 %. Cette marge d'erreur est plus importante lorsque les effectifs sont moins importants (dans chaque tranche d'âge).

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Directrice de la publication : Charlotte Garnier-Peugeot • **Directeur de la rédaction** : Benoît de Juvigny • **Contacts** : Direction de la communication
Tél. : 01 53 45 60 25. Courriel : directiondelacommunication@amf-france.org • **Conception et réalisation :** AMF • La Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF offre une vue d'ensemble et non exhaustive des sujets.
La Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF / ISSN 2428-405X